

## PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un

Le vingt-trois juillet à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la commune d'Epeugney s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de M. Guillaume AYMONIN, Maire,

**Présents :** Guillaume AYMONIN – Guillaume CRETIN – Mégane GAUTHIER – Romuald TAUVERON– Stéphane LOGUIOT - William RUSTERHOLTZ – John WETZEL– David MARTIN - Gwénaél LE GALLO

**Absents excusés :** -- Sonia DESTAING – Nicolas DEAU -- Jean Michel CLEMENT Éric CLEMENT

**Procuration :** Sonia DESTAING à Romuald TAUVERON

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Guillaume CRETIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Lecture de l'ordre du jour :

1. Motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières
2. Plan relance reboisement
3. Etat d'assiette des coupes 2022/affouage 2022
4. Voirie
5. Projet RD101 + Rue de la Liberté + Rue du Fournil
6. ZAE
7. Bâtiments
8. Urbanisme
9. Questions diverses.

### **I. Motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières**

CONSIDERANT : - Les décisions inacceptables du Gouvernement d'augmenter une nouvelle fois la contribution des Communes forestières au financement de l'Office National des Forêts, à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025, - Les impacts considérables sur les budgets des communes et des collectivités qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens, - Le risque de dégradation du service public forestier dans les territoires en raison du projet de suppression de 500 emplois prévu dans le futur Contrat Etat-ONF,

CONSIDERANT : - L'engagement et la solidarité sans cesse renouvelés des Communes forestières au service des filières économiques de la forêt et du bois, en période de crises notamment sanitaires, - L'impact très grave de ces crises sanitaires sur les budgets des

communes déjà exsangues, - Les incidences sérieuses sur l’approvisionnement des entreprises de la filière bois et des emplois induits de ce secteur ; - Les déclarations et garanties de l’Etat reconnaissant la filière forêt-bois comme atout majeur pour l’avenir des territoires, la transition écologique et énergétique, ainsi que la lutte contre le changement climatique

Le Conseil Municipal, à l’unanimité moins une abstention des membres présents et représenté :

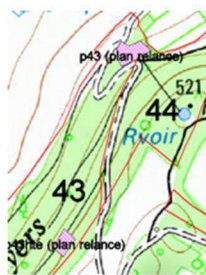
- exige : - Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,  
- La révision complète du Contrat d’Objectifs et de Performance Etat-ONF.
- demande : - Une vraie ambition politique de l’Etat pour les forêts françaises,  
- Un maillage territorial efficient des personnels de l’ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.

## II. PLAN relance reboisement

Guillaume CRETIN 2eme Adjoint, référent bois présente le compte rendu de la commission bois.

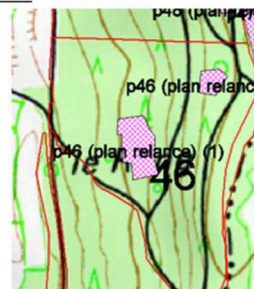
Une Coupe d’ajustement est prévue dans l’été avec les chablis résineux. En espérant que les plants d’essences proposées seront disponibles, les deux zones de reboisement concernées sont :

### 1. P43



- 1.1- Partie basse (0.28ha)  
Essences proposées : Chêne sessile et érable plane  
(chêne pubescent, pin laricio, érable champêtre)
- 1.2- Partie haute (0.62ha)  
Essences proposées : Sapin de Bornmuller  
(Pin laricio, Erable champêtre, Alisier)

### 2. P46



- 1.1- Partie haute (0.15 ha)  
Essences proposées : Sapin de Bornmuller (60%) et  
Chênes sessiles (40%)  
(Chênes pubescents, pin laricio de calabre, Erable champêtre)
- 1.2- Partie basse (0.62ha)  
Essences proposées : Sapin de Bornmuller  
(Chênes pubescents, pin laricio de calabre, Erable champêtre)

### III. Etat d'assiette des coupes 2022/Affouage 2022

Coupe classique dans les parcelles 6\_r et 24\_i (taillis pour l'affouage + grumes)  
Coupe définitive des GB de Sapins dans la parcelle 15\_r. Il s'agit d'une zone déjà très ouverte et fortement impacté par des dépérissements depuis 2019.

#### Etat d'assiette exercice

Unité de gestion	Coupe	Surface à parcourir (ha)	Volume total prévisionnel de la coupe (m3)	Mode de commercialisation proposé	Commentaires
35_j	E1	7,4	74	Délivrance	petite éclaircie 2022/2023
15_p	AMEL	7	180	Bois façonnés bord de route	dépérisants
14_a	AMEL	12,52	100	Bois façonnés bord de route	dépérisants
15_r	REGE	3,71	50	Contrat gros bois résineux	Coupe définitive des Sapins
24_i	IRR	6,75	100	Bois façonnés bord de route	taillis + grûmes
6_r	REGE	3,33	50	Bois façonnés bord de route	Taillis + grûmes

### Affouage

Affouage uniquement dans les houppiers de frênes et hêtres résultants des coupes de chablis.

- Les houppiers de hêtres dans les parcelles 18, 19, 24, 27, 28, 30 et 31 sont déjà disponibles (741st)
- Les houppiers de frênes seront disponibles au moins à 50% à partir de novembre. (700 stères estimés au total)

La coupe d'éclaircie se fera dans la 17.

Au vu de la difficulté d'exploitation des houppiers et de leur nombre, Le conseil municipal à une voix contre, deux abstentions et sept pour, décide de l'abattement de 25% des bois stérés valable uniquement pour l'affouage 2022.

### Bilan des coupes de 2021

- Coupes des hêtres dépérisant (juin) et trembles

BILAN FINANCIER										
Objet	Recette				Dépense				BILAN	
	Volume	Recette HT	Prix unitaire	Acheteur	Dépense HT	Dépense TTC	Prix unitaire	Entreprise	Résultat	Résultat unitaire
Chablis Feuillus	205,51	11 312,14 €	55,04 €	CALVI	7 356,82 €	8 092,50 €	24,00 €	BULLE	5 933,16 €	28,54 €
	2,39	202,90 €	85,00 €		180,00 €	198,00 €	câblage			
	98,64	2 959,14 €	30,00 €	Bûche jurassienne	1 004,20 €	1 205,04 €		ONF ATDO		
Coupe Trembles 43-44	150,00	4 650,00 €	31,00 €	Billons novillars	4 200,00 €	4 620,00 €	28,00 €	BULLE	180,00 €	1,20 €
					225,00	270,00 €	1,5	ONF ATDO		
<b>TOTAL</b>	<b>456,53</b>	<b>19 124,18 €</b>			<b>12 966,02 €</b>	<b>14 385,54 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>6 113,16 €</b>	

- Coupes des résineux dépérissant (juin)

BILAN FINANCIER										
Objet	Recette				Dépense				BILAN	
	Volume	Recette HT	Prix unitaire	Acheteur	Dépense HT	Dépense TTC	Prix unitaire	Entreprise	Résultat	Résultat unitaire
Chablis RX GB Parcelles diverses	353,52	15 836,01 €	44,80 €	CLERC	8 484,48 €	9 332,93 €	24,00 €	BULLE	6 467,73 €	18,30 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 060,05</b>	<b>34 809,95</b>			<b>22 309,55 €</b>	<b>24 540,50 €</b>		<b>TOTAL</b>		

### Coupes et ventes à venir

Récapitulatif :

Exploitations d'EPEUGNEY						
N° Parcelle	N°EA	N° FB	V. grumes m3	V. Taillis st	V. Houppiers st	Destination
54.a		190069108	49			Contrat BF/Vente BF
44		200023943	35			Contrat BF/Vente BF
20.i/22.i		200069837	59			Contrat BF/Vente BF
Chablis FX FRC		210046416	600			Contrat BF/Vente BF

- Chablis de frênes et autres (grand Bois)
- + Parcelles 20 et 22 Mode de vente :
  - o Frênes en adjudication
  - o Hêtres et chênes en contrat (CALVI et MOYNE)

Parcelle 44 (95% de frênes),  
décision prise d'attendre pour la  
commercialisation de cette parcelle.

- Contrat Chauvin pour les Epicéas des parcelles 11, 13 et 38
- Proposition de vente sur pied de la parcelle 54 (95% de chênes et pas de dépérissement) 77m<sup>3</sup> de grumes  
Mise en vente en adjudication à la vente de St VIT le 07/10/2021.  
L'ONF proposera un prix de retrait estimatif et la commune sera en mesure de fixer son propre prix de retrait si elle le souhaite.

- **Le Maire fait le point sur la Sécurisation de la RD9**

Le Maire rappelle que le département demande à la commune d'élaguer les arbres susceptibles de tomber à plus ou moins long terme sur la RD9 en direction de Besançon.

Afin de répondre à cette requête, la commune a la possibilité de faire appel à une entreprise de travaux forestiers qui risque d'être infructueux au regard de l'exploitation concernée, ou d'organiser un chantier bénévole.

La solution retenue est le chantier bénévole, avec des membres du CM et des Bénévoles de la commission bois.

Un point a été fait avec Mr Tournier de la DIR Est :

- Possibilité de fermer la route et de mettre en place une déviation. Cette déviation se fera par le service de la DIR Est qui en est responsable. Le service sera gratuit.
- Il demande que le chantier ne soit pas fait un dimanche si possible mais plutôt du vendredi au samedi.

La commune devra le prévenir plusieurs semaines à l'avance pour l'établissement d'un arrêté départemental. Pour cela il leur faudra : les dates, une carte, des horaires. (Modèle dispo auprès de l'agent)

IV. Voirie

Retour sur le marquage au sol ; la société SNM interviendra pour les finitions qu'elle n'a pu réaliser en raison des intempéries.

V. Projet RD101 + rue de la Liberté + rue du Fournil

Le Maire informe le CM que le département souhaite renouveler la couche de surface de la RD101 située précisément de la place du village au croisement de la route de Chenecey.

Ce projet départemental pourrait être une opportunité pour la commune à réaliser un trottoir pour desservir le bas du village.

Il informe également que la rue de la Liberté et la rue du Fournil font partie du plan d'aménagement prochain de la voirie porté par la communauté de commune Loue Lison disposant de la compétence voirie. Les travaux financés par la ccll Loue Lison qui ne concernent que la rénovation de la bande de roulement, ont fait l'objet d'une demande de DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux). Néanmoins, la commune se doit de financer les travaux d'aménagement en rapport avec cette rénovation.

Au vu de ces deux projets, l'un porté par le département et l'autre par la CCLL, le CM décide de faire appel à une assistance de maîtrise d'ouvrage (AMO) avec pour objectifs la réalisation d'un cahier des charges et le lancement d'un appel d'offres.

VI. ZAE

Le Maire informe le CM suite à la réunion de la commission développement économique qu'un projet est en cours sur la ZAE. Les autres points seront abordés au prochain conseil en la présence de Nicolas DEAU Vice-Président.

Pour la ZAE, le terrain doit être cédé à la CCLL qui détient la compétence développement économique. Un nouveau bornage dans ce sens a été réalisé par l'ancien CM.

La CCLL relance la Commune d'Epeugney sur le sujet car des entreprises souhaiteraient pouvoir s'installer.

Le CM propose de conserver du terrain dans la continuité du terrain de tennis, pour des éventuels projets à venir (gymnase, salle des fêtes...) et de vendre à la CCLL le reste du terrain et la voirie.

Le Maire contactera la CCLL pour fixer un prix de vente qui fera l'objet d'une délibération au prochain conseil.

De plus un Géomètre sera mandaté pour effectuer le dernier bornage manquant.

## VII. Bâtiments

David MARTIN Vice-Président de la commission présente le retour de la réunion de la Commission.

Il insiste sur le besoin de la commune à étudier la faisabilité et les possibilités de réfection et d'aménagement de notre mairie car les locaux demeurent aujourd'hui vétustes, énergivores, et trop étroits.

Il serait donc envisagé de redéfinir l'aménagement intérieur et extérieur de nos locaux, d'agrandir, de rénover ou peut-être de repenser totalement la disposition globale. A cet aménagement, s'ajoute évidemment une rénovation énergétique de ces locaux.

Afin de bénéficier d'un conseil, nous souhaiterions également être épaulés par divers organismes habilités dans ce domaine de compétences.

Dans cette démarche, un rendez-vous est prévu avec Vincent PAILLOT Architecte conseiller du CAUE du Doubs et Cécile Martin, conseillère en Énergie du SYDED le 10 Septembre à 16H.

DM fait un point sur la réfection du mur de la mairie et de la mise en conformité de la barrière avant réinstallation. Se pose la question du bien-fondé de la rénovation de la barrière existante ou de la mise en place d'une nouvelle barrière. Des devis sont en cours d'élaboration pour chaque cas de figure.

Une réflexion est également menée sur les bâtiments de l'école ; des travaux de réfection de la toiture sont à prévoir. Une entreprise interviendra fin août pour un devis. Des travaux d'isolation de la cage d'escalier intérieur doivent également être envisagés.

Au vu de la vétusté de la chaudière de la mairie, il est proposé d'acquérir une chaudière neuve fioul en remplacement. De par le coût très attractif en raison de la prochaine interdiction de vente, cette acquisition se justifie également pour pallier provisoirement et dans un bref délai au dysfonctionnement du chauffage dans nos locaux de mairie. William RUSTERHOLTZ se propose pour le démarchage et la pose de la chaudière.

## VIII. Urbanisme

Néant

## IX. Questions Diverses

- ❖ Proposition de mise en place de Chèvres dans la STEP, en accord avec notre employée communale Albane MAILLARD .Le CM est favorable.
- ❖ Inondation Rue du MONT ; retour sur l'orage de la semaine dernière ou à nouveau des habitations ont été inondées malgré les travaux effectués par l'ancien CM. Des photos et vidéo ont été montrées au CM. Guillaume CRETIN ayant été touché par cette inondation peut témoigner, ainsi que Romuald TAUVERON, Jean Michel CLEMENT et le Maire ayant été sur place pour prêter mains fortes aux habitants. Une réflexion est à mettre en place sur les travaux qui pourraient être faits afin de pallier à cette problématique (nouveau tuyau de drainage, nettoyage du bassin ou se sont déposés beaucoup de débris...)
- ❖ Retour par Mégane GAUTHIER sur la création du BLASON de la Commune. Mr VERNOT ayant fait ce jour un premier retour sur les échanges, avec une première esquisse que nous avons pu voir. Pour rappel différents modèles seront proposés à la commission communication avant avis de la population.

Le prochain conseil municipal est fixé au 17 Septembre 2021 à 20h30.

Séance levée à 23h30.

Le Maire,

Guillaume AYMONIN

